EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D130522656

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Kpl 42

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/06/2025	25096647

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/08/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S027D154
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE
(3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables
27600 GAILLON
Tél : 02.32.53.28.28 Fax : 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 027D1157
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
CB-220-AQ(F)	02/02/2012	13/07/2005

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	PARTNER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3GBRHYB96154292	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
GBRHYB	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

381827

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.1.b.2. PIVOT DE LA PÉDALE DU FREIN DE SERVICE : Usure fortement avancée ou jeu

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : AVD

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVD, AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : ARD

4.2.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Feu de couleur autre que blanc à l'avant ou rouge à l'arrière ; intensité lumineuse fortement réduite : AVD, AVG

4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences : G

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

4.13.1.a.2. BATTERIE DE SERVICE : Mauvaise fixation : risque de court-circuit

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AVD

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : AV, C

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé : ARG

5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche : AR

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion : G, ARG

6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+3.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	11 %		32 %	
Forces verticales :	815 daN		528 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	292 daN	300 daN	159 daN	150 daN
Déséquilibre (< 20%) :	3 %		6 %	
Forces de freinage (efficacité) :	292 daN	300 daN	159 daN	150 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 67 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) :	+1.5 %	+1.9 %		